Autorisation FFBaD N°

- Article1.

Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton. La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du Badminton.

- Article2.

Le tournoi est placé sous l'autorité des juges-arbitres : M. Christophe CAQUINEAU et M. Jérôme CLAVEAU.
Ils prendront la décision finale concernant toute requête faite par un joueur. Ils trancheront tout différend entre joueurs, arbitres et comité d'organisation sur les règles et règlements.
Leurs décisions sont sans appel.

- Article 3.

Le tournoi est ouvert aux joueu-(ses-rs) avec un classement maximum N3 dans le tableau considéré.
Le montant de l'inscription est fixé à 15€ pour un tableau.
Le nombre de matchs est limité par jour à 170. Les tableaux se joueront en priorité en poule de 4 ou 5, avec 2 sortants par poule puis en élimination directe. 1 seul sortant si des poules de 6 sont constituées.

- Article 4.

Dimanche :

  - Simple hommes et femmes Jeunes.
  - Doubles hommes et femmes vétérans.

- Article 5.

Le nombre de joueurs étant limité, la sélection se fera par ordre d'inscription sur Badnet.
Chaque inscription ne sera effective qu'au paiement de celui-ci (paiement via Badnet).
La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 juin 2025.
Les tirages au sort des tableaux se feront le samedi 14 juin 2025 en fonction du CPPH du 7 juin 2025.

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort des tableaux si le forfait n'est pas justifié.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail.

- Article 6.

Les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 21 points, en auto-arbitrage jusqu'en finale.

- Article 7.

En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux :
-d'un(e) joueur (joueuse) d'une paire, il-elle doit nous spécifier si son (sa) partenaire prévu(e) accepte d'être « en recherche » ou s'il (elle) se retire du tableau. Sans précision apportée, le (la) joueur (joueuse) restant(e) sera également retiré(e) du tableau pour laisser la place à une nouvelle paire.

- Article 8.

Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition. Le règlement en vigueur sera affiché dans le gymnase.

- Article 9.

Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs). En cas de litige, le volant officiel sera RSL - TOURNEY n°1 (elite).
Le volant officiel sera en vente dans l'enceinte du gymnase.

- Article 10.

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 60 minutes avant l'horaire prévisionnelle et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord des juges arbitres.
La table de marque n'est pas habilitée à donner cette autorisation.
Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

- Article 11.

Chaque joueur dispose de 3 minutes d'échauffement entre l'appel de son match et le 1er volant de service. Ce temps comprend l'essai des volants et la mise en tenue de jeu.

- Article 12.

Tout volant touchant les infrastructures (panneaux, lampes, poutres) sera compté faute. Il y aura let si le volant touche un câble ou un filin.

- Article 13.

Les joueuses et joueurs qui s'inscrivent au tournoi acceptent d'être photographiés ou filmés tout au long du tournoi, leurs images pourront être publiées sur la page Facebook du club et ou pour toute promotion du badminton ou du club.
Si vous ne désirez pas apparaître sur ces sites, veuillez le faire savoir au photographe sur place.

- Article 14.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

- Article 15.

Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et officiels techniques.
Les entraîneurs et conseillers d'équipe, pendant un match, devront porter une tenue longue et correcte.
Les règlements : général des compétitions, tenues vestimentaires, code de conduites des joueurs et officiels seront affichés dans le gymnase.

- Article 16.

Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par le tuteur légal, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

- Article 17.

La gestion du tournoi est effectuée par le logiciel BadNet. Il n'y aura pas d'édition de feuille de match, le score sera saisi sur une tablette via ScorBad. Pour éviter tout litige, les deux adversaires ou paires adverses sont invités à faire la saisie ensemble.

- Article 18.

Les remises de récompenses se feront, chaque jour, uniquement à la fin de toutes les finales.

- Article 19.

Le tournoi est écolabellisé, le club s'engage à s'approvisionner en produits locaux et à utiliser des contenants réutilisables ou recyclables.

Les joueurs, joueuses devront trier leurs déchets, et en fin de compétition laisser leur place propre.

- Article 20.

Tous les joueurs inscrits à ce tournoi acceptent le présent règlement.